

A blurred image of a high-speed train moving through a tunnel, with light trails in blue, red, and white, creating a sense of motion and speed.

UTP

Union des Transports
Publics et ferroviaires

LES TEMPS FORTS MAI 2016/AVRIL 2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

3 MAI 2016

Publication du décret «relatif à la sûreté et aux règles de conduite dans les transports ferroviaires ou guidés et certains autres transports publics»

Ce décret modifie les dispositions relatives aux comportements répréhensibles dans les transports publics et les règles de calcul de l'indemnité forfaitaire, qui peut dorénavant être modulée par chaque réseau dans la limite d'un plafond. Ces évolutions, attendues par la profession depuis de nombreuses années, sont le fruit d'un important travail de l'UTP avec les ministères concernés.

26 MAI 2016

Convention collective ferroviaire: signature des accords « Dispositions générales » et « Contrat de travail et organisation du travail »

Après plusieurs mois de négociations avec les sept organisations syndicales représentatives de la branche ferroviaire, l'UTP signe avec l'UNSA-Ferroviaire, l'Union fédérale FGTE-CFDT cheminots et la Fédération générale CFTC des transports, trois organisations syndicales représentant près de 40% des salariés de la branche, les accords « Dispositions générales » et « Contrat de travail et organisation du travail ».

6 JUIN 2016

Transport public urbain de province: un bon bilan social

En dix ans, le transport public urbain de province a recruté plus de 26 000 salariés et créé près de 6 600 emplois. En 2015, les recrutements se sont poursuivis. Développement des compétences, investissement dans la formation professionnelle et féminisation des effectifs sont les trois faits marquants du bilan social 2015 du secteur.

10 JUIN 2016

« TARIFICATION DES RÉSEAUX DE TRANSPORTS URBAINS: ÉTAT DES LIEUX 2015 ET RÉTROSPECTIVE 2006-2015 »

Principal enseignement de cette publication sur les pratiques tarifaires: les prix ne correspondent plus à l'offre proposée, une déconnexion qui accentue la fragilité du modèle économique du secteur.



13 JUIN 2016

États généraux de la mobilité durable: la consultation démarre

Le GART, l'UTP, la FNAUT, la FNTV, Régions de France et TDIE lancent les États généraux de la mobilité durable par une première consultation en ligne. Toutes les parties prenantes (AOT, utilisateurs, professionnels, syndicats, ONG...) peuvent formuler leurs propositions sur un site dédié autour de cinq thèmes: la qualité de service; la transition énergétique et la santé publique; le financement et le modèle économique; l'intermodalité et la multimodalité; et la desserte des territoires peu denses.



1. La ville de Medellín, invitée d'honneur du salon, présente son système de transports.

2. Beaucoup de monde sur le stand commun du GART et de l'UTP.

3. 53 candidats en lice au concours du Bus d'Or.

4. Parmi les exposants : des opérateurs, des constructeurs, des industriels, des ingénieristes...

5. Près de 300 personnes participent à la Journée ferroviaire franco-allemande.

10 000
visiteurs

250
exposants



DU 14 AU 16 JUIN 2016

LE SALON EUROPÉEN DE LA MOBILITÉ 2016 : UNE AUDIENCE RECORD !

Avec 10 000 visiteurs, 250 exposants et 58 pays représentés, le Salon européen de la mobilité, organisé les 14, 15 et 16 juin à Paris, dépasse son audience habituelle. Au-delà de la ville et du métro de Medellín, invités d'honneur de cette édition, tous les acteurs clés de la filière sont réunis autour des nombreux événements : débats, trophées de l'innovation, talents de la mobilité sans oublier le concours du Bus d'Or, qui connaît un succès grandissant. Le salon fait la part belle aux sujets d'actualité et à l'avenir du transport public. C'est le cas lors du congrès du GART et de l'UTP, tenu pendant les deux premiers jours. Le congrès s'ouvre par une conférence plénière sur la contribution de la mobilité durable à la lutte contre le changement climatique six mois après la COP21 et s'achève par une conférence sur le modèle économique du transport public après 2017.

Les projets et les financements européens en matière de mobilité durable, la sûreté et la lutte contre la fraude, les femmes et le transport public, la transition énergétique et la mobilité 3.0 font l'objet d'ateliers simultanés permettant d'élargir la palette de sujets traités et de satisfaire les attentes d'un plus grand nombre de visiteurs. Pour la première fois, l'UTP organise une conférence d'une journée consacrée au transport ferroviaire baptisée : « Systèmes ferroviaires français et allemand : quel avenir ? ». Lors de cet événement inédit, mené en partenariat avec le VDV (association des opérateurs allemands) et avec le soutien de Fer de France et de l'Union Internationale des Transports Publics (UITP), les acteurs du transport ferroviaire français, allemands et européens débattent de l'avenir des systèmes actuels. Le succès est au rendez-vous : près de 300 personnes assistent à cette conférence.

15 JUIN 2016

COLLABORATION INÉDITE ENTRE L'UTP ET L'APTA

Jean-Pierre Farandou, président de l'UTP, et Doran Barnes, vice-président de l'American Public Transportation Association (APTA), signent une convention de partenariat. Objectif : promouvoir les échanges entre les professionnels des deux pays.



8 SEPTEMBRE 2016

L'UTP TIENT SON SÉMINAIRE STRATÉGIQUE

Ce séminaire permet aux administrateurs d'échanger et de débattre des enjeux et des priorités de la profession pour structurer les travaux de l'UTP pour l'année à venir, dans une perspective pluriannuelle.



1^{ER} JUILLET 2016

Convention collective ferroviaire : le cadre social harmonisé entre en vigueur

Après la publication du décret-socle le 8 juin, les accords « Dispositions générales » et « Contrat de travail et organisation du travail », signés par l'UTP, l'UNSA-Ferroviaire, l'Union fédérale FGTE-CFDT cheminots et la Fédération générale CFTEC des transports, s'appliquent pour les entreprises adhérentes de l'UTP. Ces accords deviennent opérationnels du fait de la non-opposition de la CGT-Ferroviaire, en dépit de l'opposition de SUD, de FO et de la CFE-CGC. À l'issue de la procédure d'extension menée par la Direction générale du Travail, ce cadre social harmonisé s'applique dorénavant à toutes les entreprises relevant du champ de la CCN ferroviaire ainsi que, pour les dispositions relatives à l'organisation du travail, aux salariés des entreprises relevant du décret-socle, quelle que soit l'activité principale de leur entreprise.



12 OCTOBRE 2016

PRÉSENTATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA MOBILITÉ DURABLE À LA PRESSE

Après les contributions en ligne, la consultation sur la mobilité de demain se décline sur le terrain. L'UTP, le GART, la FNAUT, la FNTV, Régions de France et TDIE organisent une conférence de presse pour annoncer la tenue des États généraux à Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Bordeaux et Strasbourg.



19 OCTOBRE 2016

CONCURRENCE DANS LE TRANSPORT PUBLIC URBAIN : PUBLICATION D'UN ÉTAT DES LIEUX

Cet état des lieux, présenté sous la forme d'une note, montre que 27% des réseaux de transport public urbain ont changé d'exploitant au cours des dix dernières années. La compétition se joue entre opérateurs, français et étrangers, mais aussi entre modes de gestion.



26 OCTOBRE 2016

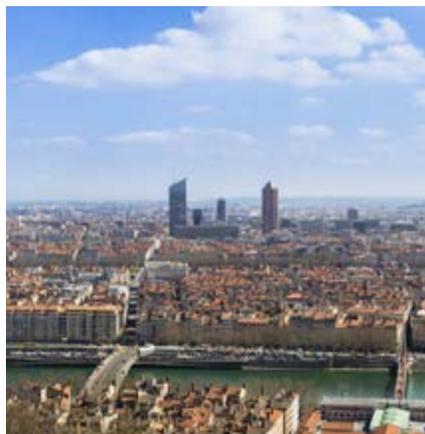
Lille accueille les États généraux de la mobilité durable

La première étape des États généraux de la mobilité durable se tient à Lille. La réunion connaît un franc succès : plus de 150 participants représentant toutes les parties prenantes y assistent.

9 NOVEMBRE 2016

Les États généraux de la mobilité durable se déplacent à Lyon

Plus d'une centaine de personnes se rendent au siège de la métropole lyonnaise pour participer aux États généraux et débattre de qualité de service, desserte des territoires peu denses, transition énergétique, santé publique, intermodalité et multimodalité, financement et modèle économique.



10 NOVEMBRE 2016

Position « Fret ferroviaire : un levier incontournable pour respecter nos engagements en matière de changement climatique »

Le Conseil d'administration du 10 novembre adopte une « Position » sur le fret ferroviaire. Il émet cinq propositions pour renforcer l'attractivité de cette activité dont les atouts contribuent à relever les défis de développement durable.





10 NOVEMBRE 2016

CRÉATION DE VACS, LA PLATE-FORME DE FIABILISATION DES DONNÉES DES CONTREVENANTS

La fraude représente un manque à gagner d'environ 500 millions d'euros par an pour les opérateurs. Un des obstacles au recouvrement des procès-verbaux a pour origine les adresses erronées fournies par les contrevenants lors des contrôles. La loi Savary-Le Roux du 22 mars 2016 permet aux entreprises de transport public de vérifier leurs adresses par la consultation de certains fichiers de l'administration (FICOBA, RNCPS) via une plate-forme unique. La SASU VACS⁽¹⁾, dont l'UTP est l'actionnaire unique, a pour objet la création et la gestion de cette plate-forme. Sous réserve de la publication du décret en Conseil d'État après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, cette plate-forme pourrait être mise en service dès l'été 2017 et traiter, chaque année, près de 1,7 million d'adresses de contrevenants dans le respect de la confidentialité et de la sécurité des données. Tous les opérateurs de transport urbain, interurbain et ferroviaire, adhérents comme non-adhérents de l'UTP, pourront accéder à ce service dans les conditions prévues par la loi et les textes réglementaires.

⁽¹⁾ Vérification des adresses des contrevenants et services.



500 M€/AN

C'est ce que la fraude représente comme manque à gagner pour les opérateurs.

10 NOVEMBRE 2016

L'UTP adopte une « Position » sur la proposition de directive européenne « Accessibilité des produits et des services »

Dans cette « Position », l'UTP détaille les approximations de ce projet. Depuis toujours favorable à la mobilité pour tous, l'UTP s'inquiète des potentielles conséquences de ce texte sur le secteur dont la mise en œuvre, si elle devait s'appliquer aux équipements actuels, nécessiterait un investissement de près de 4 milliards d'euros, hors matériels roulants.



11 NOVEMBRE 2016

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE FERROVIAIRE: EXTENSION DE L'ACCORD RELATIF AUX DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le *Journal officiel* publie l'arrêté du 4 novembre 2016 qui étend l'accord relatif aux dispositions générales de la Convention collective nationale de la branche ferroviaire à tous les employeurs et tous les salariés compris dans le champ d'application de cette convention.



14 NOVEMBRE 2016

Observatoire de la mobilité 2016 : le budget transport public des Français et leur perception de la fraude passés au crible

Titres utilisés, budget consacré au transport public, perception des tarifs : l'enquête se focalise cette année sur de nouveaux thèmes. Pour la première fois, elle présente également l'opinion des voyageurs sur la sûreté et la fraude dans les transports publics. Comme les années passées, cette 6^e édition détaille les habitudes de déplacement des Français et leur niveau de recommandation.

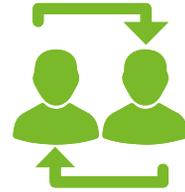
17 NOVEMBRE 2016

L'UTP INVITE LA PRESSE : ELLE VIENT EN NOMBRE

Une vingtaine de journalistes participent à ce rendez-vous annuel de l'UTP avec les médias, qui permet notamment de présenter les résultats de l'Observatoire de la mobilité. Outre les habitudes de déplacements des Français, l'Observatoire 2016 est axé sur leur connaissance de la tarification et du financement, et sur leur avis concernant la sûreté et la fraude. Cette conférence de presse donne lieu à une quarantaine d'articles dans les journaux spécialisés et dans la presse grand public.



De gauche à droite : Richard Dujardin (vice-président de l'UTP, Transdev), Jean-Pierre Farandou (président de l'UTP, Keolis), Marc Delayer (vice-président de l'UTP, AGIR), Pierre Izard (vice-président de l'UTP, SNCF), François-Xavier Perin (vice-président de l'UTP, RATP Dev).



18 NOVEMBRE 2016

LES MEMBRES ASSOCIÉS SE RETROUVENT

Chaque année, l'UTP convie ses membres associés à une demi-journée d'échanges et d'information. Au programme : l'Observatoire de la mobilité 2016, l'ouverture des données publiques, la proposition de directive « Accessibilité », les évolutions en matière de sûreté et de lutte contre la fraude, les évolutions sociales dans les transports urbain et ferroviaire.



24 NOVEMBRE 2016

Marseille reçoit les États généraux de la mobilité durable

La troisième étape des États généraux de la mobilité durable se tient à Marseille. Une centaine de personnes prend part aux débats.

5 DÉCEMBRE 2016

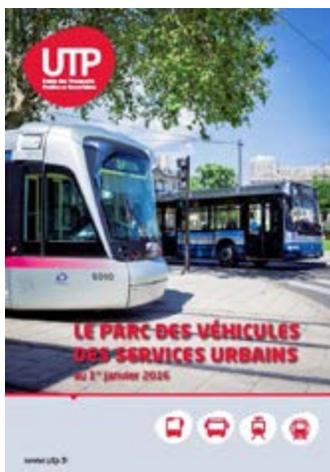
Parution de la nouvelle enquête sur le parc des véhicules de transport urbain

Nombre, typologie, âge, équipements d'accessibilité, énergie, etc. : cette enquête biennale dresse l'état du parc et présente ses évolutions notables au cours de la dernière décennie. Pour la première fois, cette dixième édition traite les modes routiers et les modes guidés dans deux chapitres différents.

Près de

19500

véhicules dans le parc de transport public urbain en France.



21 DÉCEMBRE 2016

Parution du Bilan social 2015 de la branche ferroviaire

Cette publication donne une vision de la nouvelle branche ferroviaire, suite à la loi du 4 août 2014. Elle présente les données sociales des entreprises membres de l'UTP qui relèvent de la convention collective nationale ferroviaire : le groupe public ferroviaire, les entreprises de transport de voyageurs et/ou de marchandises, les entreprises qui gèrent, exploitent ou entretiennent des infrastructures circulées et les entreprises en charge de la maintenance des matériels roulants (hors réparation).



9 DÉCEMBRE 2016

Les États généraux de la mobilité durable s'installent à Nantes

La quatrième étape des États généraux de la mobilité durable réunit près de 100 participants venus à Nantes pour participer aux débats.



12 DÉCEMBRE 2016

Bordeaux reçoit les États généraux de la mobilité durable

Une centaine de personnes viennent dans la capitale girondine pour échanger dans le cadre de la vaste consultation nationale organisée par le GART, l'UTP, la FNAUT, la FNTV, Régions de France et TDIE.



22 DÉCEMBRE 2016

États généraux de la mobilité durable: la dernière étape à Strasbourg

Près de 80 personnes ont répondu à l'invitation de l'UTP, du GART, de la FNTV, de la FNAUT, de Régions de France, et de TDIE, et participent à cette sixième et dernière étape des États généraux de la mobilité durable en région. Rendez-vous est donné le 7 mars 2017 pour une restitution nationale.



3 JANVIER 2017

LES CHIFFRES CLÉS DU TRANSPORT PUBLIC: UN PANORAMA INÉDIT!

Pour la première fois, l'enquête *Les Chiffres clés du transport public* présente l'évolution économique du secteur sur vingt-cinq ans. Cette publication passe aussi en revue une dizaine d'indicateurs et leurs évolutions sur un an et sur dix ans, ainsi que les perspectives pour 2016. Principale conclusion pour 2015: pour redresser le taux de couverture de leurs dépenses d'exploitation par leurs recettes, les réseaux ont fourni d'importants efforts d'optimisation, mais au prix d'une réduction de l'offre kilométrique. Une première en vingt ans...



12 JANVIER 2017

VŒUX DE L'UTP: UN RENDEZ-VOUS PLÉBISCITÉ

Plus de 400 personnalités participent à la cérémonie des vœux organisée par l'UTP au Cercle national des armées. Le président Jean-Pierre Farandou présente les actions menées par l'organisation professionnelle en 2016 et les dossiers à traiter en 2017. Son discours, dynamique et mobilisateur, recueille une salve d'applaudissements.



12 JANVIER 2017

LE 1^{ER} CHALLENGE DE NAVETTES AUTONOMES PRÉSENTÉ À LA PRESSE

En présence de Catherine Trautmann, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Anika Klaffke, secrétaire générale de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, et de François Poupard, directeur général des Infrastructures, des Transports et de la Mer, l'UTP accueille la presse pour annoncer la tenue du 1^{er} Challenge international de navettes autonomes. Il se tiendra pendant le congrès européen des Services de transports intelligents, organisé par ERTICO-Its Europe du 19 au 22 juin à Strasbourg. Chaque candidat fera circuler ses navettes sur 2 km entre Strasbourg, en France et Kehl, en Allemagne, et le public choisira les lauréats.



13 JANVIER 2017

L'extension de l'accord « Contrat de travail et organisation du travail » au *Journal officiel*

Le *JO* publie l'arrêté du 4 janvier 2017 portant extension de l'accord relatif au contrat de travail et à l'organisation du travail de la convention collective nationale (CCN) de la branche ferroviaire (IDCC n° 3217). Toutes les dispositions de cet accord sont rendues obligatoires pour tous les employeurs et tous les salariés compris dans le champ d'application de la CCN de la branche ferroviaire.

31 JANVIER 2017

Conférence sur « les bonnes pratiques en matière d'appels d'offres pour les services ferroviaires conventionnés »

Près de 120 professionnels de 14 pays de l'Union européenne participent à cette conférence organisée à Strasbourg par l'UTP et l'UITP avec le soutien de Gares & Connexions et de Transdev. Jan Scherp de la DG Move à la Commission européenne rappelle que le principe de la concurrence doit s'appliquer à compter de 2019. Pour tous les acteurs, l'ouverture à la concurrence apparaît comme une opportunité qui permettrait d'améliorer le service rendu aux voyageurs grâce à une efficacité renforcée du système, tout en assurant un haut niveau de sécurité ferroviaire.



6 MARS 2017

Les métiers du ferroviaire à la une

Une brochure sur les métiers du ferroviaire paraît dans la collection « Zoom Métiers » de l'Onisep. Cette publication a été élaborée par l'Association pour le développement de la formation et la promotion des métiers ferroviaires (ADFPMF) avec ses adhérents. Au travers de portraits de salariés, ces 36 pages présentent 25 métiers et les formations permettant d'y accéder.



7 MARS 2017

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA MOBILITÉ DURABLE: 70 PROPOSITIONS POUR LA MOBILITÉ DE TOUS LES FRANÇAIS



À l'issue de dix mois de consultation en ligne et sur le terrain, les États généraux de la mobilité durable se clôturent le 7 mars au Sénat.

L'UTP, le GART, la FNAUT, la FNTV, Régions de France et TDIE rendent publiques leurs

70 recommandations pour la mobilité de tous les Français.

Parmi ces 70 propositions réunies dans un manifeste, 6 portent un caractère prioritaire: créer un ministère des Transports et de la Mobilité de plein exercice et lui confier le pilotage de la Délégation interministérielle à la sécurité routière; élaborer une loi de programmation financière pour sanctuariser le versement transport et augmenter les ressources de l'AFITF à hauteur de ses engagements; revenir à une TVA à 5,5% car les transports publics du quotidien sont un service de première nécessité; soutenir financièrement l'acquisition de véhicules de transport public à faibles émissions et l'adaptation des réseaux, et lancer le 4^e appel à projets TCSP pour assurer la transition énergétique; permettre aux régions d'expérimenter l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire régional; travailler sur l'exercice du droit de grève et du droit de retrait, et sur l'instauration d'un véritable service minimum dans les transports en y associant les parties prenantes. À l'heure d'échéances électorales importantes, près de 600 personnes (voyageurs, élus, collectivités, entreprises, ONG, fédérations, syndicats...) auront participé à ces États généraux dont l'objectif visait à remettre la mobilité au centre du débat public et à répondre aux besoins croissants des Français en la matière.

6 AVRIL 2017

OUVERTURE À LA CONCURRENCE FERROVIAIRE: L'UTP EST AUDITIONNÉE

Dans le cadre des auditions organisées pour préparer l'ouverture du transport ferroviaire régional à la concurrence, l'UTP intervient devant Régions de France. L'UTP a également présenté ses propositions à la Direction générale du Trésor, de TDIE et à différents parlementaires tout au long du mois d'avril. Objectif: réussir l'ouverture à la concurrence du transport régional ferroviaire.

26 AVRIL 2017

Représentativité des organisations professionnelles: l'UTP incarne l'unité des opérateurs de transport urbain et de la branche ferroviaire

La Direction générale du Travail présente les résultats des mesures d'audience des organisations professionnelles définissant la représentativité patronale de chaque branche professionnelle. La représentativité de l'UTP est reconnue à un niveau de 100% pour les trois branches qu'elle représente: réseaux de transport urbain, voies ferrées d'intérêt local et branche ferroviaire.



17, rue d'Anjou 75008 Paris
Téléphone: +33 (0)1 48 74 63 51
Télécopie: +33 (0)1 40 16 11 72
www.utp.fr

